

SEANCE DU 02 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux février à vingt heures,
Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 26 Janvier 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, maire.

Etaient présents mesdames et messieurs les conseillers municipaux suivants Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER – Didier FOURNIER– Valérie BISBROUCK – Yohan COGET – Julie STEFANOVIC-PERDIGEON– Michaël SAINT-SOLIEUX – Florent SAVARY – Éric ZENOBEL-Jean-François DEWAMIN .

Secrétaire de séance : Anne Mauger

Assistait également à la réunion : Christelle DOBOEUF secrétaire de Mairie

Etaient excusés : Christian ALARY – Joëlle FRANQUEVILLE- Christian Levecque.-Jean-Philippe Chrétien.

Procurations :

Christian Alary à Philippe Coulon.

Jean-Philippe Chrétien à Philippe Coulon .

Christian Levecque à Philippe Coulon

Joëlle Franqueville à Anne Mauger .

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation des modifications des statuts de la CCHS
- Avancement de la fibre
- Point COVID 19
- Renouvellement du Bail du Marais de Buscourt
- Retour sur les dotations de fin d'année (colis de fin d'année, bon de Noël des enfants)
- Prévisions des travaux et report des travaux en cours (DOB 2021)
- Demande de subvention dans le cadre du plan de relance pour l'installation d'équipements numériques à l'école.
- Fonctionnement de la SACPA
- Avancement PLUI
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 Décembre2020

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 08 Décembre 2020.

Approbation des modifications des statuts de la CCHS

Monsieur le Maire procède à la lecture des nouveaux statuts et expose les points :

- acquisition du gymnase de la rue Saint Denis à Péronne qui était géré par la commune de Péronne.
- Travaux extra-muros des communes: désormais les travaux neufs et d'entretien relèvent de la compétence de la CCHS.
- Aménagement, entretien, gestion et fonctionnement d'un tiers lieu numérique à Péronne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCHS .

Monsieur le Maire apporte des informations sur le projet de la CCHS, la revitalisation du site Flodor avec la vente de 12 ha à une entreprise agroalimentaire.

Avancement de la fibre

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier qui lui a été adressé par le président de Somme Numérique précisant que la commercialisation de la fibre dans la commune serait lancée en milieu de second trimestre 2021.

Point COVID 19

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du courrier de Mme la Préfète en date du 26 Janvier 2021 qui demande aux communes de recenser les personnes de plus de 75 ans dans le cadre de la campagne de vaccination. L'objectif de ce recensement est de prendre contact avec les personnes et de s'enquérir des moyens d'accès à l'inscription.

Monsieur le Maire aborde ensuite le dispositif d'aide aux entreprises mis en place par la CCHS. Ce dispositif a été proposé lors de la première période de confinement, de mars à mai 2020. Pour cette première période, 132 entreprises ont pu bénéficier de l'aide de la CCHS. Lors de l'assemblée générale du 28 Janvier 2021, il a été décidé de reconduire le dispositif pour la période de novembre 2020.

En raison de la crise sanitaire qui se poursuit, Monsieur le Maire propose :

- l'annulation de la braderie prévue le 11 Avril 2021.
- la location des salles communales ajournée jusqu'en fin septembre.
- les fêtes du village et du 14 Juillet incertaines.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces décisions.

Monsieur le Maire évoque la publication d'un nouveau protocole sanitaire à l'école en date du 1 Février 2021. Une concertation est menée avec Mme la directrice de l'école et Mme Mauger déléguée aux affaires scolaires.

Renouvellement du Bail du Marais de Buscourt

Le bail du Marais de Buscourt arrive à son terme le 28/02/2021. Après concertation du locataire actuel, Monsieur le Maire propose de renouveler le bail pendant six ans. Les travaux de réfection de la berge prévus en 2020 ont dus être différés, par conséquent, il est proposé à l'assemblée d'adapter à la baisse le loyer de la première année du bail.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité cette décision
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la rédaction du nouveau bail

Dotations de fin d'année

Monsieur le Maire rappelle les actions de la commune lors des fêtes de fin d'année :

- diffusion du journal communal La Blèrie.
- distribution de 85 colis aux aînés.
- attribution d'un chèque –cadeau d'un montant de 25 euros aux 72 enfants de la commune âgés de -12 ans.

Monsieur le Maire fait lecture des courriers de remerciement de Mmes Odette Capucci et Lucette Jeudy.
Les membres du conseil ont apprécié de recevoir de chaleureux remerciements.

Travaux de 2020 reportés en 2021 :

- protection des vitraux de l'église
- remise en état du christ de l'église
- électricité de l'église et sonorisation.
- accès PMR à la mairie.

Travaux 2021 à programmer (DOB 2021)

- réfection des garde-corps des ponts des étangs.
- travaux d'entretien de voirie
- poursuite de la rénovation du réseau d'éclairage public
- sortie des compteurs d'eau sur le domaine public
- accès PMR église
- pose de poteaux en bois en prolongation du parking du parcours de la découverte des oiseaux.

Demande de subvention

Monsieur le Maire expose l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, action inscrite dans le cadre du plan de relance. Mme Mauger explique que ce projet d'étendre l'équipement numérique à toutes les classes de l'école peut être subventionné à la hauteur de 70%.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention .

Fonctionnement de la SACPA

Mme Valérie Bisbrouck fait un exposé précisant les détails du fonctionnement de l'association qui est en charge de récupérer les chats et les chiens errants et abandonnés. Elle précise que les animaux ne seront ni stérilisés ni euthanasiés et qu'ils sont remis à l'adoption au bout d'une semaine.

Monsieur le Maire précise qu'une convention est signée avec cette association.

Avancement PLUI

Le PADD étant terminé, on est entré dans la phase importante de zonage. Monsieur le Maire et M. Dominique Lenglet , seront reçus le mardi 16 Février 2021 à 16h30 à la CCHS. Afin de préparer cette réunion, Monsieur le Maire réunira le lundi 8 février à 20h, Mme Mauger, Messieurs Lenglet , Zénobel, Saint –Solliex et Dewamin .

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Mme la Préfète sur le risque de débordement localisé du fleuve Somme.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil un message électronique du Major Quantel Raphaël, commandant de la BP Péronne, qui appelle à la vigilance des citoyens en raison de la recrudescence de cambriolages et de la circulation de véhicule suspect.

Il est proposé à l'assemblée que les anciennes servitudes d'accès aux berges seront entretenues par les riverains et que ces derniers pourront à leur charge poser une clôture afin de prévenir tout acte de vandalisme.

Monsieur le Maire précise qu'un règlement de pêche actualisé sera édité pour l'année 2021, lors d'une réunion avec Messieurs Coget et Savary, délégués aux étangs avec l'accord à l'unanimité des membres présents.

***Prochaine réunion le Mardi 9 Mars 2021 à 18h à la salle polyvalente,
en présence du CD 80 et du Conservatoire Régional des espaces naturels***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures trente.